



MUNICIPALITÉ DE PRANGINS

**AU CONSEIL COMMUNAL
DE PRANGINS**

Préavis No 9/98

Concerne : Demande d'un crédit de Fr. 190'000.-- pour la mise en place de conteneurs enterrés

Municipale responsable : Mme Elisabeth KNEUBUEHLER, municipale

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

PREAMBULE

La Municipalité reçoit régulièrement des remarques concernant le désordre qui règne sur les emplacements actuels réservés à la récolte des ordures ménagères. Pour parer à ce problème, Elle a étudié diverses solutions et vous propose, aujourd'hui, celle qui Lui paraît la plus adaptée : le conteneur enterré "Atlantis".

DESCRIPTION DU PROJET

Dans le cadre de l'opération "Village propre", la Municipalité vous propose d'installer des conteneurs enterrés. Les endroits choisis - environ 15 - figurent sur le plan ci-joint. Pour la première étape, les emplacements retenus, tous situés sur des

terrains communaux (de ce fait, aucune expropriation n'est nécessaire) sont les suivants :

- La Place
- Route de la Bossière
- Sentier des Morettes
- Chemin de la Redoute (ce dernier est englobé dans le préavis No 5/98 - élargissement du chemin de la Redoute)

Les avantages du système de collecte des déchets enterrés sont multiples :

- la propreté des lieux
- la faible hauteur de remplissage ce qui permet l'utilisation de ce système même aux enfants
- la possibilité de déposer les sacs n'importe quel jour de la semaine
- l'élimination des odeurs, surtout en été (la température dans ces conteneurs ne dépasse pas les 5 degrés)

De plus :

- un conteneur enterré remplace 7 à 9 conteneurs "Ochsner" de 770 litres
- un conteneur suffit aux besoins de 35 familles, avec une vidange par semaine, donc
- diminution des fréquences de ramassage = diminution du coût de ramassage d'environ un tiers
- intégration harmonieuse dans le paysage du village

Ramassage des ordures

Le ramassage des ordures sera assuré par la même entreprise qui collecte les ordures ménagères sur le territoire de la Commune. Cette entreprise est déjà équipée d'un camion-grue nécessaire à cette collecte.

Plans de quartier

Nous tenons à relever que trois conteneurs de ce genre sont prévus dans le périmètre du plan de quartier "Chalet Mélèze", ceci sans frais pour la Commune. La Municipalité entend procéder de la même manière pour tous les futurs plans de quartier qui se réaliseront à Prangins.

COÛTS DES TRAVAUX

Les coûts des travaux ont été arrêtés sur la base de soumissions rentrées en ce qui concerne le génie civil. Pour les conteneurs, l'entreprise nous a soumis un devis :

| | |
|---|----------------|
| Travaux génie civil, 15 conteneurs à Fr. 4'000.-- | Fr. 60'000.-- |
| 15 conteneurs 4'000 l. à Fr. 8'500.-- | Fr. 127'500.-- |
| Divers et imprévus | Fr. 2'500.-- |
| Total | Fr. 190'000.-- |
| | ===== |

Le montant pour toute l'opération sera de Fr. 190'000.-- et réparti en plusieurs étapes.

CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Prangins

vu le préavis municipal No 9/98 relatif à une demande de crédit de Fr. 190'000.-- pour la mise en place de conteneurs enterrés,

lu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,

attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

Décide

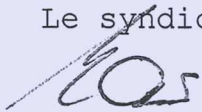
1/ d'adopter le préavis municipal No 9/98 relatif à une demande de crédit de Fr. 190'000.-- pour la mise en place de conteneurs enterrés,

- 2/ d'accorder un crédit de Fr. 190'000.-- permettant la réalisation des travaux,
- 3/ d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de Fr. 190'000.-- aux conditions les plus favorables du moment,
- 4/ de répartir l'amortissement de Fr. 190'000.-- sur 30 ans en portant au budget de fonctionnement la somme de Fr. 6'350.--.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 21 décembre 1998, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

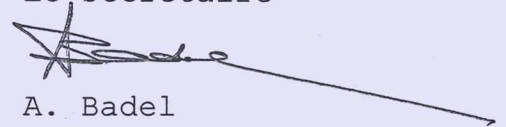
Le syndic



H.-R. Kappeler



Le secrétaire



A. Badel

Annexes : 1 plan
1 descriptif



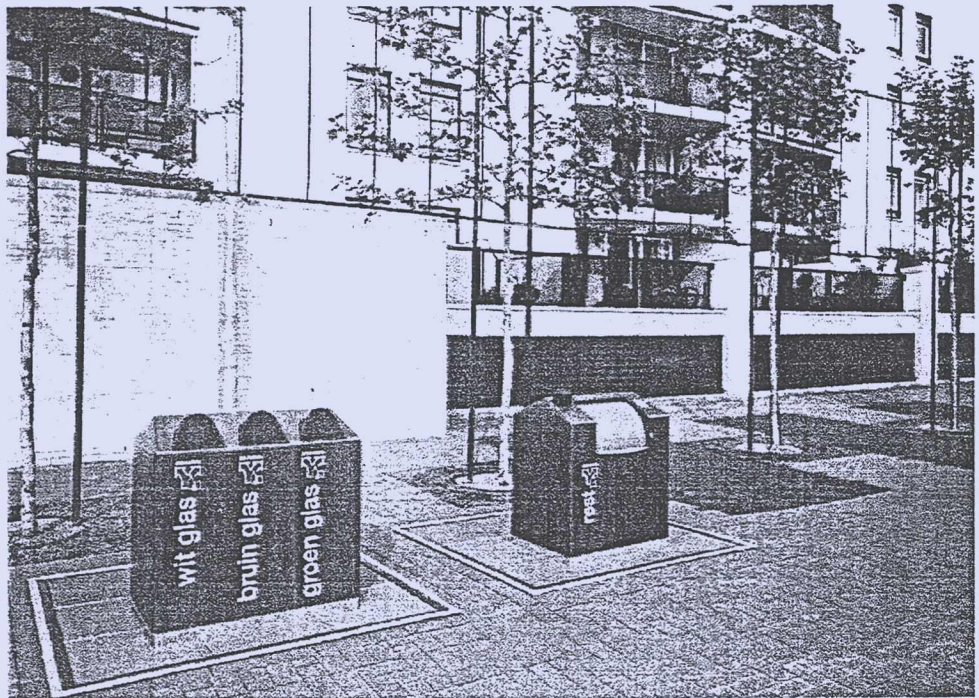
● Emplacements des conteneurs enterrés.

ATLANTIS

le système de collecte des déchets enterrés

BAMMENS

conteneurs
bacs à déchets
mobilier urbain



Generalvertretung für die Schweiz und das Fürstentum Liechtenstein
Exclusivité de vente en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein
Esclusività di vendita in Svizzera e nel Principato del Liechtenstein

Entsorgungstechnik / Technique d'élimination

baumaschinen ag zürich

Telefax 01/740 65 46

Hauptsitz / Siège principal / Sede principale

8953 Dietikon 01/740 60 30

Silberstrasse 8

Filialen / Succursales / Succursali

1123 Aclens 021/869 98 28

3510 Konolfingen 031/791 16 11

6805 Mezzovico 091/946 26 71

7203 Trimmis 081/353 61 71